

SOMMAIRE

- Une nouvelle équipe municipale pour 2026 -2032 1
- Le mot du maire 2
- les classes en 6 et en 7 ont la parole 2
- Les commissions municipales : une équipe mobilisée au service de notre commune 3
- Sécurité : un dispositif renforcé 3
- Chemins des Arts 2026, Une 6^e édition pleine de promesses ! 4
- Église Saint-Pancrace : des travaux réussis au service du patrimoine 4
- Lancement du Conseil Municipal des Jeunes : un engagement pour l'avenir 5
- L'école Publique en mouvement des projets qui font grandir 5
- École Saint-Nicolas : Une année riche en projets 5
- Associations et bénévoles : l'âme de notre commune 6
- Frelons asiatiques : une action collective 6
- Tribune libre pour l'opposition 6
- Déchèterie à Denicé : la fin d'un long combat 7
- Le printemps des cimetières 7
- Denicé fête le 13 juillet avec ses conscrits 8
- Cérémonie du 8 mai : un devoir de mémoire 8
- Agenda 8



Nous avons fait le choix d'imprimer le Denicé info sur du papier recyclé



Cette décision s'inscrit dans la volonté de la municipalité, privilégier des pratiques plus respectueuses de la nature et réduire son impact environnemental

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE POUR 2026 - 2032



De gauche à droite : Alexandre Louchet, Vanessa Tournier, Audrey Roche, Pernelle Pinet-Carron, Benoît Grelet, Christine Grandhaye, Cyril Kruchten, Frédéric Leyval, Gilbert Mutin, Maria Kruchten, Jean-Luc Raginel, Jacques Tournier, Didier Herbaut, Corine Bodinier, Marie-Christine Chaloin, Michelle Girod-David, Guillaume Lion, Aline Plantin, Gaël Mercier

Une participation soutenue et un nouveau conseil municipal installé

Le dimanche 15 mars 2026, les électeurs de Denicé étaient appelés à renouveler leur conseil municipal pour les six prochaines années. Deux listes étaient en présence : «Vivre à Denicé : préserver nos racines tout en construisant notre avenir», conduite par Jacques Tournier, et «Ensemble, plus forts pour Denicé», menée par Corinne Bodinier.

Avec un taux de participation de 66,72 %, les Denicois ont démontré leur attachement à la vie démocratique locale. La liste conduite par Jacques Tournier est arrivée en tête, avec une cinquantaine de voix d'avance. Sur les 19 sièges à pourvoir, 15 ont été attribués à la liste majoritaire et 4 à la liste «Ensemble, plus forts pour Denicé», qui représentera l'opposition au sein du conseil.

Le nouveau conseil municipal a été installé le 21 mars 2026. Jacques Tournier a été élu maire. La séance a ensuite permis de désigner les adjoints et de constituer les commissions municipales qui permettront d'assurer le bon fonctionnement de la commune dans tous les domaines de la vie locale.

Représentation à l'agglomération

Cette élection municipale déterminait également la représentation de Denicé au sein de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS). Pour la première fois, la commune dispose de deux sièges, attribués selon les règles en vigueur à la liste arrivée en tête (J. Tournier et M.-C. Chaloin).

Le 8 avril 2026, le conseil communautaire a procédé à l'élection de son exécutif. P. Ronzière a été réélu président avec une écrasante majorité. Il a proposé 11 vice-présidents et 14 membres du bureau, tous élus. Notre Maire, J. Tournier a été élu membre du bureau. M.-C. Chaloin est conseillère communautaire mais ne fait pas partie de l'exécutif.

Une nouvelle mandature marquée par la continuité

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un esprit de continuité. Forte de sa majorité, l'équipe "Vivre à Denicé" entend poursuivre les projets engagés. La présence de quatre élus d'opposition, " Ensemble, plus forts pour Denicé", au sein du conseil garantit également un débat démocratique constructif. Les deux équipes travailleront au service de l'intérêt général.



Chères Deniçoises, chers Deniçois,

À l'issue des élections municipales, vous m'avez renouvelé votre confiance pour conduire notre commune. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation et pour l'honneur que vous me faites.

Le taux de participation de ce scrutin, témoigne de la vitalité démocratique de Denicé. Il exprime aussi la diversité des sensibilités et des attentes qui s'expriment dans notre village. J'en suis pleinement conscient, et je souhaite m'adresser à chacune et chacun d'entre vous, que vous ayez soutenu notre projet ou non.

L'opposition a toute sa place dans le débat même en tant que conseillers municipaux. Je veillerai à ce que les échanges se déroulent dans le respect, avec l'exigence constructive que nos concitoyens sont en droit d'attendre.

L'équipe municipale agira donc avec sérieux, transparence et esprit de rassemblement. L'objectif est clair : travailler pour l'intérêt général, au-delà des clivages et des intérêts particuliers, pour répondre concrètement aux besoins de notre commune.

Nous poursuivrons les actions engagées pour préserver la qualité de vie à Denicé, valoriser notre patrimoine et soutenir la vie associative. Dans le même temps, nous prolongerons nos actions pour préparer l'avenir en tenant compte des enjeux environnementaux et en restant attentifs aux évolutions de notre territoire.

Dans la CABVS, je représenterai notre commune dans le conseil des maires, dans le bureau exécutif et, avec Marie-Christine Chaloin, au sein du conseil communautaire. Par ailleurs, je serai titulaire auprès du Syndicat Mixte du Beaujolais (SCOT, Géoparc, Beaujolais vers votre avenir...) et suppléant au SYTRIVAL (Syndicat Mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets) et au conseil d'administration de l'association Mission Locale Avenir Jeunes Villefranche Beaujolais.

Je souhaite que ce mandat continue à être celui du dialogue et de l'écoute. C'est ensemble que nous pourrons avancer en construisant des situations pérennes. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe et je m'engage à exercer cette fonction avec humilité, détermination et sens du service public.

Avec tout mon dévouement,

Jacques TOURNIER
Maire de Denicé



Crédits photos : Photos PICHON



LES CLASSES EN 6 ET EN 7 ONT LA PAROLE



2026 : Ensemble pour faire vivre la tradition

Les conscrits sont terminés mais nous repartons avec pleins de souvenirs et une immense fierté d'avoir pu défiler devant autant de monde, sous un magnifique soleil de février.

Il est maintenant temps pour nous de nous reposer un peu, avant de se donner rendez-vous dans 10 ans !

Chaque année pour le 1er mai, nous vous attendons nombreux, pour notre traditionnelle vente d'omelettes sur la place du village.

"Vive la 6 et vive les conscrits !"

Martin Sivignon, Président de la classe en 6

Objectif 2027 : Avis à tous les natifs d'une année en 7 !

La Classe en 7 de Denicé se prépare... et elle compte bien faire du bruit !

Que vous soyez de 1937, 1947, 1957, 1967, 1977, 1987, 1997 ou 2007..., il est temps de se rassembler pour perpétuer la belle tradition des conscrits dans une ambiance festive et conviviale.

Alors ne manquez pas cette occasion unique de faire partie de la fête !
Faites-vous connaître dès maintenant pour rejoindre la Classe en 7 et participer à l'organisation.

Contact : KRUCHTEN Cyril – 06.62.08.81.73

LES COMMISSIONS MUNICIPALES : UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

Afin de mener les projets de la commune et de répondre aux attentes des habitants, la municipalité a mis en place plusieurs commissions de travail.

Cadre de vie, Économie et Patrimoine

Président : Jacques Tournier

Vice-présidente : Maria Kruchten

Membres : Vanessa Tournier, Cyril Kruchten, Guillaume Lion, Audrey Roche, Jean-Luc Raginel, Aline Plantin

Cette commission travaille à la valorisation du patrimoine communal, au soutien des commerces, entreprises et associations, ainsi qu'à l'animation du village et au suivi du Conseil Municipal des Jeunes.

Urbanisme

Président : Jacques Tournier

Vice-président : Didier Herbaut

Membres : Alexandre Louchet, Cyril Kruchten, Guillaume Lion, Gilbert Mutin, Michelle Girod, Christine Grandhaye, Corinne Bodinier, Benoit Grelet, Pernelle Pinet, Jean-Luc Raginel

Elle assure le suivi des demandes d'urbanisme, des évolutions du PLUIh et du projet d'aménagement de l'entrée sud de la commune.

Événementiel

Président : Jacques Tournier

Vice-président : Gilbert Mutin

Membres : Gaël Mercier, Alexandre Louchet, Vanessa Tournier, Maria Kruchten, Audrey Roche, Christine Grandhaye, Michelle Girod

Cette commission organise les cérémonies, les fêtes communales ainsi que les actions destinées aux aînés.

Mobilités et sécurité

Président : Jacques Tournier

Vice-président : Gilbert Mutin

Membres : Gaël Mercier, Alexandre Louchet, Cyril Kruchten, Marie-Christine Chaloin, Didier Herbaut, Frédéric Leyval, Corinne Bodinier

Elle intervient sur les questions de voirie, de circulation, de signalétique et de sécurité.

Bâtiments communaux et développement durable

Président : Jacques Tournier

Vice-président : Didier Herbaut

Membres : Cyril Kruchten, Guillaume Lion, Michelle Girod, Benoit Grelet, Pernelle Pinet

Cette commission suit l'entretien des bâtiments communaux, les travaux de rénovation énergétique et l'entretien des espaces publics.

Communication

Président : Jacques Tournier

Vice-présidente : Maria Kruchten

Membres : Vanessa Tournier, Guillaume Lion, Aline Plantin, Marie-Christine Chaloin, Jean-Luc Raginel

Elle assure l'information des habitants à travers le bulletin municipal, le site internet et l'application PanneauPocket.

Finances et appels d'offres

Président : Jacques Tournier

Vice-présidente : Marie-Christine Chaloin

Membres : Maria Kruchten, Guillaume Lion, Didier Herbaut, Frédéric Leyval, Corinne Bodinier, Benoit Grelet, Pernelle Pinet

Cette commission prépare le budget communal et veille au suivi des marchés publics.

Éducation

Président : Jacques Tournier

Vice-présidente : Marie-Christine Chaloin

Membres : Gaël Mercier, Alexandre Louchet, Vanessa Tournier, Aline Plantin, Christine Grandhaye, Corinne Bodinier

Elle accompagne les sujets liés à l'école, à la cantine et à l'organisation scolaire.

À travers ces commissions, l'ensemble des élus reste mobilisé pour faire avancer les projets de la commune dans un esprit de proximité et de travail collectif.

SÉCURITÉ : UN DISPOSITIF RENFORCÉ

La municipalité poursuit son engagement pour améliorer la sécurité des Deniçois et la qualité de vie au quotidien.

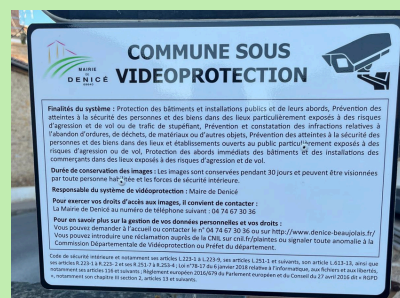
Suite à des incivilités répétées aux abords des terrains de tennis, quatre caméras avaient été installées en 2024. Dans la continuité de ces premières mesures, et à la suite d'un cambriolage ainsi que de plusieurs vols survenus dans le centre-bourg, le Conseil municipal a décidé en 2025 de déployer un dispositif de vidéoprotection élargi.

Après une étude approfondie des propositions de trois entreprises, menée avec l'appui du bureau d'études TECHNOMAN, et après audition des candidats, la société INFRACITY a été retenue. Le projet prévoit l'installation de 15 caméras supplémentaires, pour un montant total de 101 741 €. La Région a donné une subvention de 38 644€.

Ces équipements permettront de surveiller les accès aux bâtiments publics, aux équipements sportifs, à certains commerces ainsi que les principaux axes du centre-bourg. Les caméras fonctionneront 24h/24, avec une conservation des enregistrements pendant 30 jours, conformément à la réglementation en vigueur.

Au-delà de leur rôle de protection, ces dispositifs ont également un effet dissuasif reconnu, comme le montrent les évaluations réalisées dans d'autres collectivités.

Une analyse régulière des incidents et des résultats obtenus sera réalisée en partenariat avec la gendarmerie, afin d'adapter au mieux les actions menées. Par ailleurs, la municipalité souhaite encourager la poursuite d'un dispositif de participation citoyenne, encadré par la gendarmerie. Cette démarche vise à renforcer la vigilance collective, le respect des règles de vie et la solidarité entre voisins.



CHEMINS DES ARTS 2026, UNE 6^e ÉDITION PLEINE DE PROMESSES !



Les 4 et 5 juillet aura lieu la 6^e (déjà !) édition des Chemins des Arts, cette belle innovation culturelle et touristique 100% "made in Denicé".

Si 2025 a été un feu d'artifice de talents musicaux et visuels plébiscité par des visiteurs venus en nombre qui n'ont pas craint d'affronter un soleil généreux, 2026 promet d'être encore plus flamboyant avec un circuit renouvelé, de nouveaux artistes, de nouveaux sites, de nouveaux groupes de musiciens deniçois pour mettre le feu, le tout toujours appuyé par une équipe de bénévoles passionnée !

Vous voulez exposer, participer, un seul contact : cheminsdesarts.denice@gmail.com

Et rendez-vous les 4 et 5 juillet. Départ de la boucle à la salle des associations.

Soyez curieux et motivés : vous ne serez pas déçus !

ÉGLISE SAINT-PANCRACE : DES TRAVAUX RÉUSSIS AU SERVICE DU PATRIMOINE

Une première phase de travaux en 2025

Au second semestre 2025, un premier chantier a été lancé, ciblant les trois grandes baies du chœur, identifiées comme les plus menacées. L'objectif était double : sécuriser l'édifice et préserver ce patrimoine exceptionnel.

Les travaux ont notamment permis de restaurer les vitraux et de remplacer les protections extérieures, assurant ainsi leur conservation sur le long terme tout en améliorant leur mise en valeur.

Un projet soutenu et tourné vers l'avenir

Cette opération a été rendue possible grâce à plusieurs soutiens financiers, notamment grâce aux dons des particuliers à travers la Fondation du patrimoine ainsi qu'une aide de l'agglomération. Au-delà de cette première étape réussie, la municipalité réfléchit désormais à un programme de rénovation global de l'église. L'ambition est claire : poursuivre la sauvegarde de cet édifice remarquable et renforcer son rôle au cœur de la vie locale.

Avec ces travaux, l'église Saint-Pancrace confirme son statut de trésor patrimonial, dont la préservation s'inscrit dans une démarche collective et durable.



L'Église Saint-Pancrace retrouve peu à peu tout son éclat. Grâce à une campagne de travaux récemment engagée, cet édifice emblématique du territoire voit ses éléments les plus fragiles préservés et valorisés, dans un souci de transmission du patrimoine aux générations futures.

Un édifice chargé d'histoire

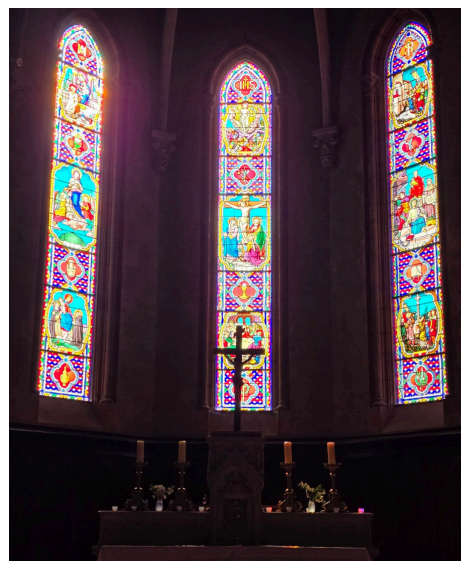
Dédiée à Saint Pancrace, l'église actuelle a été construite entre 1872 et 1875. Elle est l'œuvre de l'architecte lyonnais Louis-Frédéric Benoît, à qui l'on doit également plusieurs édifices religieux majeurs à Lyon, notamment les églises de Saint-Martin d'Ainay, de Saint-Nizier et de la Rédemption.

Particularité remarquable : l'église Saint-Pancrace fait partie des quatre églises en France à présenter, sur les vitraux supérieurs de sa nef, les stations du chemin de croix. Un ensemble rare qui témoigne de la richesse artistique et spirituelle du lieu.

Des vitraux en péril

Les vingt baies qui composent l'église datent de sa construction, à la fin du XIX^e siècle. Jusqu'à aujourd'hui, elles n'avaient jamais fait l'objet de travaux de rénovation. Avec le temps, leur état s'est fortement dégradé, au point de devenir critique et de présenter un risque de chute.

Face à cette situation préoccupante, la commune a décidé d'agir.



LANCEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Dans une volonté affirmée de renforcer la participation citoyenne et de donner la parole aux plus jeunes, le nouveau conseil municipal lancera prochainement son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce nouveau dispositif vise à encourager l'engagement des jeunes habitants dans la vie locale tout en leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement démocratique.

Ouvert aux élèves du CM1 à la 6^e, ce dispositif permettra aux jeunes de découvrir la démocratie, de s'exprimer et de s'impliquer dans des projets locaux (environnement, solidarité, événements). Les conseillers, élus pour 2 ans, participeront à des réunions en mairie et mèneront des actions concrètes.

Les élections se tiendront le vendredi 09 octobre 2026, dans des conditions réelles de scrutin.

Jeudi 25 juin à 18h00 à la salle des fêtes : réunion d'informations



L'ÉCOLE PUBLIQUE EN MOUVEMENT : DES PROJETS QUI FONT GRANDIR



Restitution Ernest Afriyé du collectif Ananssé

Quelques infos sur la vie de notre petite école de village.

Des projets se terminent, d'autres commencent, certains se poursuivent :

- Tous les enfants de PS au CM2 ont travaillé avec Ernest Afriyé du collectif Ananssé. Ils se sont entraînés à raconter et non réciter des histoires inventées (Pourquoi les nuages sont blancs ? Pourquoi oublie-t-on ? Pourquoi l'animal vivait caché), des albums comme « rouge » sur le thème du harcèlement ou encore « le rêve », « c'est à chaque fois comme ça ». La restitution devant toutes les classes s'est faite lundi 4 mai.
- Des classes sont allées au musée Paul Dini, d'autres vont y aller. N'hésitez pas à aller le visiter, les enfants ont adoré !
- La classe de CE2-CM1 s'est passionnée pour la géologie grâce à Benjamin Core du Géopark.
- Les GS ont découvert le lombricomposteur et ont fait de belles affiches qui nous expliquent le rôle de vers de terre.
- Les rencontres USEP ont été de beaux moments de partages sportifs : le CROSS, le badminton, la lutte, les boules...
- La classe orchestre à cordes répète pour préparer un beau concert sur le thème de la musique et la peinture qui se fera dans une belle salle de spectacle à Villefranche.
- Tous les enfants se lancent à nouveau le défi de moins utiliser les écrans durant le défi sans écrans. Nous commencerons par une soirée jeux en famille. Puis les enfants seront soutenus cette année par Julien Berger, quintuple champion du monde du basket sur monocycle !

Si vous désirez nous rejoindre, contacter Valérie Pinceloup à l'école Publique au 04 74 67 32 22

ÉCOLE SAINT-NICOLAS : UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS !



L'année scolaire 2025-2026 a été particulièrement animée à l'école Saint-Nicolas. Les élèves ont bénéficié de nombreuses sorties pédagogiques adaptées à chaque cycle : une visite du musée des Confluences pour les cycles 3, une découverte du parc animalier de Courzieu pour les cycles 2, et une sortie en forêt et équestre pour les cycles 1.

Tout au long de l'année, les cycles 3 ont également profité d'interventions sportives assurées par les BpJeps de la Business School de Limas. En décembre, l'Apel a offert aux familles un magnifique spectacle de crèche vivante, moment de grâce et de partage très apprécié de tous. Une chorale est organisée depuis cette année par Mme Chomette, les résidents de l'Ephad Montaignu ont pu profiter d'un beau concert fin avril.

En point d'orgue de cette fin d'année, la traditionnelle kermesse se tiendra le 12 juin, au stade de Denicé-Lacenas. Au programme : chants des enfants, animations, concert et restauration. Un temps fort attendu par toutes les familles, promesse de souvenirs heureux et de convivialité.



Cette année, l'école a également vécu au rythme de son thème pastoral : « À l'école du lien » — Retisser du lien pour relever la communauté éducative — un fil conducteur qui a inspiré les projets et la vie de la communauté scolaire tout au long de l'année.

Les inscriptions pour la rentrée 2026 sont ouvertes — et déjà très demandées ! Certains niveaux affichent complet.

Contactez-nous au 04.74.67.40.49 ou déposez vos coordonnées sur le formulaire de préinscription de notre tout nouveau site : www.csnd.fr

MERCI

ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLES : L'ÂME DE NOTRE COMMUNE

Dans notre village, 33 associations participent activement à la vie locale. Sport, culture, solidarité ou événements festifs : elles créent du lien et rassemblent les habitants tout au long de l'année.

Derrière chacune de ces actions, il y a l'engagement précieux des bénévoles. Par leur temps, leur énergie et leur dévouement, ils permettent à toutes ces initiatives d'exister et de perdurer. Souvent dans l'ombre, ils œuvrent avec générosité pour faire vivre notre commune.

Aujourd'hui, nous souhaitons leur adresser un sincère remerciement. Grâce à eux, notre village reste dynamique, convivial et solidaire. Les associations et leurs bénévoles sont, sans aucun doute, le cœur de notre vie locale.

Samedi 05 septembre : forum des associations



FRELONS ASIATIQUES : UNE ACTION COLLECTIVE

Pour la 2ème année consécutive, la municipalité a installé des pièges. Dès le 26 février, compte tenu des fortes chaleurs, 11 pièges ont été posés essentiellement le long de la rivière et à côté de Pierre POLOT et de l'aire de loisirs.

Afin de ne piéger que les frelons et pas les abeilles, un mélange ($\frac{1}{3}$ de vin blanc, $\frac{1}{3}$ de bière et $\frac{1}{3}$ de sirop de grenadine) a été mis dans ces pièges.

Le 12 mars, les pièges ont été relevés (70 frelons dont 6 reines y figuraient) puis rechargés.

Le 31 mars c'est 166 frelons et 31 reines qui ont été constatés. Le 16 avril 468 frelons dont 54 reines. Le 27 avril 725 frelons dont 32 reines. Avant la mi-mai, les pièges seront enlevés pour ne pas piéger d'autres insectes indispensables à la biodiversité sortants d'hibernation.

La vigilance de chacun est indispensable pour compléter l'action municipale.



Restons vigilants !



Frelon asiatique



Frelon européen



TRIBUNE LIBRE



La loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie, a prévu un espace d'expression libre et publique d'idées, d'avis, de critiques réservé notamment aux conseillers n'appartenant pas à la majorité. Les contenus de cette tribune sont sous la responsabilité unique de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas la municipalité.

Nous sommes quatre membres de la liste "Ensemble, plus forts pour Denicé" à siéger au sein du nouveau conseil municipal installé le 21 mars dernier. Cette tribune est, pour nous, l'occasion de remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales.

Le scrutin fut particulièrement serré : 421 voix pour la liste du maire sortant, 364 pour la nôtre, soit un écart de 57 voix. À cela s'ajoutent près de 400 habitants qui ne se sont pas exprimés.

Cela doit inviter les élus à l'humilité et à un esprit de rassemblement. Dans cette optique, nous avons proposé au maire d'ouvrir les postes d'adjoints à un ou deux membres de notre liste. Cette suggestion n'a pas été retenue. Cela aurait permis une vraie représentativité, car si l'opposition a toute sa place dans le débat, elle doit aussi être dans l'action et la décision pour garantir le dynamisme, l'équilibre et la transparence.

Le 8 avril, le conseil communautaire de la CAVBS a été installé. Si M. le Maire siège au bureau exécutif, il n'a obtenu ni vice-présidence ni délégation. Nous resterons attentifs à ce que cette configuration trouve son équilibre dans l'intérêt de Denicé.

Le 23 avril, le conseil municipal a voté le budget. Dans un esprit constructif, nous l'avons approuvé tout en formulant des réserves. Ce budget est subi, avec des marges de manœuvre limitées notamment liées à la baisse des dotations de l'État. Par ailleurs, les investissements engagés en dernière année de mandat (445 280 €), dont une large part reste à réaliser, réduisent fortement les capacités d'investissement à court terme. Nous avons donc proposé l'élaboration d'un budget pluriannuel permettant de définir une trajectoire claire des dépenses et des recettes. Une telle démarche offrirait une meilleure visibilité et renforcerait notre capacité d'épargne pour accompagner les futurs projets du village.

Enfin, notre groupe est présent dans toutes les commissions communales afin de contribuer aux actions menées pour Denicé.

Nous souhaitons rester à vos côtés et à votre écoute. Vos remarques et vos suggestions sont essentielles pour nourrir notre action et porter votre voix au sein du conseil municipal. C'est ensemble, dans l'échange et la proximité, que nous pourrions continuer à faire vivre notre engagement au service de Denicé et de ses habitants.

C. Bodinier, P. Pinet, B. Grelet et J.-L. Raginel

Contact : ensembleplusfortspourdenice@outlook.fr

Pour nous suivre :





DECHETERIE A DENICE : LA FIN D'UN LONG COMBAT



Pascal Ronzière, président de la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, a annoncé dans la presse locale l'**abandon du projet d'implantation d'une nouvelle déchèterie sur Denicé.**

Réactivé en 2024 pour désengorger le site de l'Avé Maria, ce projet avait suscité des réserves au sein de la population. L'association « Préserver la Ruralité – Stop Déchèterie », issue d'un collectif citoyen, a joué un rôle déterminant en apportant des analyses documentées, en formulant des propositions et en maintenant un dialogue constant avec les élus communautaires, contribuant ainsi à infléchir la position de l'agglomération. Le projet n'a finalement pas été inscrit au Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUIH) et est désormais abandonné.

L'association, qui vient de renouveler son bureau et ses statuts, poursuit son travail sur les questions de gestion des déchets, notamment celles des déchets verts (points de collecte, broyage, etc.). Parallèlement, la mise en place d'un dispositif de reconnaissance des plaques d'immatriculation a déjà permis de réduire la fréquentation du site de l'Avé Maria de 15 à 20%.



LE PRINTEMPS DES CIMETIÈRES



Pour la deuxième année consécutive, **une visite guidée du cimetière de Denicé a eu lieu le dimanche 10 mai 2026 à 16h00.**

Janine MEAUDRE, de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais, Laurence PETIT, de la Médiathèque Pierre-Mendès-France à Villefranche et Véronique BELLE, historienne de l'art au service de l'Inventaire du Patrimoine culturel, Région Auvergne-Rhône-Alpes, organisent cette visite qui dure environ 1h 30.

Les monuments aux morts et plusieurs tombeaux de Denicé sont en effet intéressants à plusieurs titres, sans parler du site qui permet de contempler plusieurs châteaux et chapelles depuis l'enceinte du cimetière.

Elles sont accompagnées par Paule BONNET-DUMONT, musicienne, pour quelques pauses à la clarinette. L'intervention se terminera par la lecture à voix haute de la nouvelle de Guy de Maupassant Les Tombales.

Historique :

Le 25 février 1806, le préfet de Lyon, considérant le décret du 23 prairial an XII également connu sous le

nom de "décret impérial sur les sépultures" qui éloigne le cimetière d'au moins 35 à 40 mètres des habitations, estime qu'il y a lieu d'autoriser la commune de Denicé à échanger une portion de son cimetière contre une partie de terrain appartenant à MM. Duchamp et Demeurs, qui formera le futur cimetière de la commune. Le décret impérial du 12 juillet 1807 confirme le décret du préfet. Le décret du 7 mars 1808 étend la servitude de voisinage à cent mètres des nouveaux cimetières.

Sur le cadastre de 1830, le cimetière apparaît à son emplacement actuel. M. Laveur, géomètre à Salles, dresse le plan de distribution du cimetière le 25 avril 1846. La présence d'arbres dans le cimetière est attestée dans un titre de concession datant de 1856. L'agrandissement et assainissement du cimetière se fait sur un terrain cédé par M. Damiron. Le devis prévoit que le sable proviendra de la Saône, les moellons ainsi que les dalles des carrières de Chazier et la chaux hydraulique de la Maison Thorrand & Cie. Le mémoire des honoraires dus à Jean-Claude Curis, architecte à Villefranche, date de 1894, le décompte des travaux exécutés par Louis Leclerc (maître maçon à Denicé), date de 1894-1895. Le tombeau du vicaire est déplacé à l'occasion, en 1894. La construction de la barrière d'entrée est confiée à l'entreprise Bénassy (maçonnerie, entrepreneur à Denicé) et Valette (serrurerie), les travaux sont reçus le 12 mars 1897.

Les deux tombes les plus anciennes sont constituées par les dalles des familles Talancé et Carra de Vaux situées près de l'angle nord-ouest du cimetière et datent de 1806, et de celles de Françoise Favel veuve Viennot datant de 1807 et se trouvant dans l'angle nord-est.



● JUILLET 2026

VENDREDI 3 JUILLET 18H30 : NUIT DES ÉGLISES. ÉGLISE DE DENICÉ, CONCERTO / CHORALE/ TRIO LYRIQUE (ASSOCIATION LES CLEFS DU BEAUJOLAIS)

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 : CASC – LES CHEMINS DES ARTS – SALLE DES ASSOCIATIONS, PLACE DU VILLAGE, CHAPELLE DE CHEVENNES

SAMEDI 4 À PARTIR DE 17H00 : CASC – FÊTE DES MUSICIENS – SALLE DES FÊTES

LUNDI 13 : INTERCLASSE GÉNÉRALE – BAL CHAMPÊTRE, FOOD TRUCKS – SALLE DES FÊTES, PLACE DU VILLAGE, SALLE DES ASSOCIATIONS

JEUDI 23 : CASC – SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ – SALLE DES ASSOCIATIONS

VENDREDI 31 : INTERCLASSE EN 3 – CONCOURS DE PÉTANQUE – LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE

● AOÛT 2026

JEUDI 27 : CASC – SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ – SALLE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 29 : L'AMICALE BOULES – COUPE RENÉ LONGIN – SALLE DES FÊTES, LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE

DIMANCHE 30 : L'AMICALE BOULES – COUPE CHALLENGE DESCROIX – SALLE DES FÊTES, LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE

● SEPTEMBRE 2026

SAMEDI 05 : FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS- SALLE DES FÊTES ET/OU PLACE DU VILLAGE

SAMEDI 12 : L'AMICALE BOULES – CONCOURS BOULES – CONCOURS TÊTE À TÊTE – LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE

SAMEDI 19 : INTERCLASSE EN 6 – CONCOURS DE BOULES – PLACE DU VILLAGE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 : JOURNÉE EUROPÉENNES DU PATRIMOINE – EXPOSITION/VENTE – CHAPELLE DE CHEVENNES

JEUDI 24 : CASC – SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ – SALLE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 26 : INTERCLASSE EN 9 – CONCOURS DE PÉTANQUE – LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE

● OCTOBRE 2026

VENDREDI 2 AU DIMANCHE 4 : JUMPING BEAUJOLAIS – JUMPING DES VENDANGÉS – CENTRE ÉQUESTRE

SAMEDI 3 : RECYCLETTE - SALLE DES FÊTES ET/OU PLACE DU VILLAGE

SAMEDI 3 : INTERCLASSE EN 1 – VENTE DE SAUCISSONS AU GÈNE – LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE, SALLE DES ASSOCIATIONS

VENDREDI 9 : ÉLECTION DU CMJ - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 10 : INTERCLASSE EN 0 : VENTE DE TARTIFLETTE – LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE

SAMEDI 10 : AGLB – DENICÉ ROSE – SALLE DES FÊTES, PLACE DU VILLAGE

DIMANCHE 11 : ABAC – CONCOURS OFFICIEL – CENTRE ÉQUESTRE

JEUDI 22 : CASC – SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ – SALLE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 24 : INTERCLASSE EN 4 – VENTE DE LASAGNES – LOCAL BOULES, PLACE DU VILLAGE



Les conscrits de Denicé organisent la fête du village le 13 juillet à partir de 19h derrière la salle des fêtes. Food-trucks, buvette, tables et chaises permettront à chacun de profiter d'un moment convivial entre amis ou en famille. Un DJ animera la soirée jusqu'au feu d'artifice prévu à 23h, dont une partie est financée par la municipalité.

Depuis quelques années, les interclasses se sont regroupées au sein de l'Interclasse Générale afin de préserver la tradition des conscrits à Denicé, de mutualiser du matériel

et de continuer à proposer des événements fédérateurs.

Tous les habitants, Deniçois de toujours ou nouveaux arrivants, sont invités à venir partager cette soirée festive et conviviale. Les participants portant un bandana de la couleur de leur classe recevront un billet de tombola.

RDV le 13 juillet à 19h00 sur la place du Village

CÉRÉMONIE DU 8 MAI : UN DEVOIR DE MÉMOIRE



Le 8 mai dernier, la commune s'est réunie pour commémorer la Victoire de 1945, moment fort de notre identité nationale. Cette cérémonie, empreinte de recueillement et de respect, a permis de rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.

Élus, habitants, jeunes générations et représentants des associations se sont rassemblés autour du monument aux morts pour un temps de mémoire, ponctué par le dépôt de gerbes, l'appel des noms des Deniçois morts pour la France, la lecture du message de la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants et s'est terminé par le chant de « La Marseillaise », repris en chœur par tous les participants. Ce rendez-vous annuel, comme celui du 11 novembre, rappelle l'importance de transmettre l'histoire et les valeurs de solidarité et de paix aux générations futures.

La municipalité tient à adresser ses sincères remerciements aux sapeurs-pompiers de Blacé pour leur présence fidèle et leur engagement, ainsi qu'aux anciens combattants, représentés par Monsieur Bernard BRONDEL, ancien maire de Denicé, et président des anciens combattants, dont la participation contribue à faire vivre ce devoir de mémoire.